Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 3

Rubrik: Vœux des sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vœux des sections

1. Journal

Section de Lucens et environs: un journal plus personnalisé, plus romand, avec moins de reprises d'articles d'autres revues ou généraux.

2. Concours des ruchers

Section du Pays-d'Enhaut: consacrer plus de temps au concours des ruchers, car ce n'est pas un marathon.

Section de la Côte vaudoise: revoir la question du concours des ruchers. Etre plus ouvert à l'imagination du participant. Promouvoir une apiculture rationnelle, même si elle sort des sentiers battus et si la peinture des ruches n'est pas parfaite. Encourager l'esprit d'initiative, plus que l'accumulation de connaissances théoriques.

3. Miel

Section de Nyon: que le comité de la SAR s'occupe davantage des problèmes économiques concernant l'apiculture, en particulier l'écoulement du miel. Qu'il étudie le problème de la publicité. Qu'il s'approche des magasins à grandes surfaces et fasse pression sur eux afin que l'on puisse voir du miel suisse, en particulier du miel de sapin, abondant en 1986.

Ces vœux sont appuyés par la Fédération vaudoise d'apiculture.

Grandson-Pied du Jura: des réponses aux questions posées l'année passée.

4. Section apicole

Section de la Côte neuchâteloise: que les travaux du Liebefeld aient des retombées directes au niveau des apiculteurs.

Section des Montagnes neuchâteloises: renforcement de la recherche apicole au Liebefeld.

5. Divers

Section du Val-de-Travers: satisfaite.

À VENDRE

quelques beaux nucléis avec reines sélectionnées, fécondées en station. Livraison fin avril - début mai.

S'adresser à Robert de Vries, Les Neyers, 1880 Bex, Tél. (025) 633185 (aux heures de repas).

Section des Alpes: fêtera son centenaire le 13 septembre 1987.

Section de Moudon: remerciements pour les dons reçus à la Fête du centenaire.

Section du Chamossaire: changer les formules «Vœux des sections», car dans la rubrique des membres et du nombre de ruches, ils ne sont pas nécessairement dans le même rayon de recensement. La place sous «membres adjoints» est trop petite.

Section du Pied-du-Chasseral: que l'adresse du président soit notée une bonne fois afin d'éviter la pérégrination d'éventuel courrier.

Section La Broyarde: pense que la loi sur les épizooties ne va plus.

Section de Conthey: une démarche auprès des autorités et des particuliers en vue de favoriser la plantation de plantes et arbustes mellifères dans le cadre de l'aménagement des jardins et parcs d'agrément.

6. N'ont pas exprimé de vœux concernant la SAR

Les sections d'Entremont, Béroche et environs, Vallée de Joux, Bière, Martigny, Marly et environs, Sierre, Haute-Broye, Saint-Maurice, Le Lac, Payerne, Genève, Hérens, La Chaux-de-Fonds et environs, L'Abeille fribourgeoise, Lausanne, Franches-Montagnes, Avenche, Val-de-Ruz, Gruyère, Menthue, Orbe et Jorat.

7. N'ont pas répondu dans les délais

Les sections de Cossonay, Gros-de-Vaud, Morges, La Glâne, La Veveyse, Erguel-Prévôté, Ajoie-Clos-du-Doubs, Jura-Nord, Monthey et Sion.

À VENDRE

pour cause de réduction d'effectif, 14 colonies logées en ruches DB. Occasion intéressante.

Roger Dutoit
1411 Sermuz/Yverdon
Tél. (024) 35 11 33

À VENDRE

rucher de 25 colonies, situé sur la commune de Versoix, 18 colonies en système Bürki en pavillon sur remorque, 7 colonies en système Normale allemande (divisibles). Bon état général de la totalité du matériel. L'emplacement doit être évacué.

Pour traiter, s'adresser à: W. Herren, ing. ETS, route de Faoug 31, 1781 Courgevaux, tél. (037) 71 54 73.

Assurance vol et déprédations

Chers amis apiculteurs membres de cette belle et grande Société romande d'apiculture, par ces quelques mots j'aimerais vous faire connaître les déboires que certains de vos collègues apiculteurs ont subis par la méchanceté des hommes.

En 1986, alors que de par le monde les catastrophes se succédaient à un rythme épouvantable (guerres, accident nucléaire, pollution des eaux, et j'en passe), nous, petits Suisses à qui rien ne manque, avons vécu bien tranquilles dans notre eldorado; il est dès lors effarant et révoltant de constater que des individus sans scrupule aucun se permettent de détruire au moyen de produits chimiques les colonies de nos amis apiculteurs.

En 1986, ce ne sont pas moins de quatorze colonies qui furent détruites de cette façon. Trois ruches ont été volées, ainsi qu'un moteur d'extracteur après effraction de la porte du rucher. Quatre ruches ont été renversées de leurs supports.

Pour toute information concernant les assurances RC et vol et déprédations, je vous demande de consulter l'Agenda apicole romand, page 26 et suivantes.

Notre ami Joseph Girard vous demandait dans le *Journal d'apiculture* de décembre 1986, page 480, de payer votre surprime pour onze ruches et plus directement à votre caissier de section, qui établira une liste à l'intention de notre caissier SAR. Chacun n'ayant pas compris cette façon de faire, il n'est pas inutile de la rappeler.

En vous souhaitant une bonne année apicole, beaucoup de plaisir en compagnie de vos protégées et moins de méchanceté entre nous les hommes, je vous salue, amis apiculteurs de Suisse romande.

Le responsable des assurances:
P. Girod

Pépinières THEINTZ, Allaman

Tél. (021) 763256

Apiculteurs, plantez le *Salix caprea,* saule à gros chatons
Fr. 2.— la pièce.
Grand choix d'arbres fruitiers, tiges et nains
Arbres d'avenue, arbustes d'ornement, rosiers
Plantes pour haies, plantes grimpantes.